

Conseil Municipal du 27 mars 2024

Présents : Alain LECLERCQ, Danielle DE VRIEZE, Patrick COUSTENOBLE, Véronique KROLL, Eric HOURIEZ, Anita WARHEM, Marie-Line BRIEF, Brigitte LECLERCQ, Isabelle DISSAUX, Stéphane ACHTE, Stéphanie LESCROART, Julien MARTEL

Absents excusés : Jean-Paul HAULTCOEUR (pouvoir à Danielle DE VRIEZE), Antoine LECLERCQ (pouvoir à Stéphanie LESCROART), Jérôme BOURGY (pouvoir à Patrick COUSTENOBLE), Isabelle GYLBERT (pouvoir à Stéphane ACHTE), Annie LUNG, Vanessa HAUDIQUET, Cédric LERNON.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 21 février 2024

Une remarque sur la liste des absences qui ne sont pas reprises pour le groupe majoritaire. La correction a été faite.

2) Communication de l'état récapitulatif des sommes perçues par les élus.

Les sommes perçues par les élus (et avantages en nature éventuels) doivent être communiquées au Conseil Municipal avant l'adoption du budget suivant (indemnités de fonction, remboursement de frais). Il s'agit d'une simple présentation, sans vote.

Indemnités de fonction versées par la commune en 2023	total annuel brut (en €)
Maire	15 208,98
5 adjoints	32 364,60
2 Conseillers délégués	6 472,92
Total	54 046,50

Pas d'avantage en nature, ni de remboursements de frais.

Indemnités de fonction versées par la MEL en 2023	total annuel brut (en €)
Conseiller Métropolitain	13 451,58

3) Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Le Plan Climat Energie métropolitain de la MEL adopté en février 2021 fixe l'objectif de multiplier par 2,3 la production d'énergie renouvelable et de récupération d'ici 2030. Cet objectif nécessite une amplification du nombre de projets de production d'énergie renouvelable et de récupération dans toutes les filières localement pertinentes et une mobilisation de l'ensemble de acteurs territoriaux (entreprises, exploitants agricoles, investisseurs, citoyens et communes) disposant d'un potentiel de production.

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, dite loi APER, portant sur l'accélération de la production d'énergie renouvelable, vise à améliorer et faciliter la planification du développement des énergies renouvelables sur le territoire français.

Pour cela, il est demandé aux communes de définir, sur leur territoire, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Sur notre commune il s'agit principalement des zones d'implantation des énergies photovoltaïques et la géothermie. La réglementation actuelle restera appliquée sur ces zones mais les délais de procédure pourront être plus courts.

A l'issue de la commission qui s'est réunie le 6 mars, une consultation a été lancée du 11 au 21 mars inclus (voir les plans joints) avec mise à disposition d'un registre pour permettre aux Aubersois(es) formuler leurs avis ou propositions quant à l'identification des zones potentielles. L'information a été communiquée par le biais d'un flash infos spécial et mise en ligne sur le site internet de la commune.

La consultation n'a pas mobilisé la population : quelques questions ont été posées, mais aucune mention n'a été portée sur le registre.

Adopté à l'unanimité.

4) Vote de crédits d'investissement

Le Conseil Municipal peut, avant l'adoption du budget primitif et sur délibération, autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans certaines limites (25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice antérieur).

Les crédits votés dans ce cadre sont obligatoirement inscrits au budget primitif de l'exercice.

Frais de géomètre rue de Verdun	La haie du 27 rue de Verdun empiète sur la voie d'accès au stade. L'intervention d'un géomètre permettra de redéfinir les limites de propriété. L'élargissement de la voirie (1 m) est nécessaire compte tenu du trafic croissant ces dernières années (pharmacie, cabinet médical et commerces)	1 068 €
Frais de géomètre ferme Leclercq	Plans topographiques et maquette numérique des bâtiments pour travailler sur le devenir du site	15 240 €
Acquisition d'un défibrillateur et d'un boîtier	Le contrôle annuel a révélé que l'appareil salle Michon est à remplacer, de même que le boîtier extérieur	2 358 €
Pose d'un portail à l'entrée du site des étangs	Portail coulissant autoportant pour éviter les problèmes de squat, de bruit, ... avec ouverture automatique programmée + portillon verrouillable par ventouse + clôture au niveau du terrain cédé par le CCAS à un riverain	25 000 €
Chauffe-eau à l'école	Installation d'un chauffe-eau électrique mural de 150 l Mise en conformité avec la réglementation (maintien de la température de l'eau à 65 ° pendant 6 heures, la chaudière actuelle ne le permet pas)	1 480 €
Ventilation école	Installation d'un caisson de ventilation, bouches d'extraction, enregistreur CO2 Mise en conformité avec la réglementation ERP	2 891 €
Travaux de menuiserie école	Remplacement de 5 châssis et 1 porte à la cantine Remplacement de 7 châssis et 3 portes au Centre Culturel	42 000 €
Travaux de vidéoprotection	Un devis de 183 100 € a été validé en décembre 2023. Le projet a évolué sur plusieurs points : - ajout d'un onduleur - rapatriement des images de l'espace culturel sur le centre de supervision installé en Mairie - plus-value sur les travaux : suppression de poteaux à la demande de la MEL (et donc enfouissements supplémentaires) notamment	13 273 €

Acquisition d'un pupitre	Voté fin 2023 mais non livré avant les vœux faute de disponibilité du matériel, finalement livré récemment mais le crédit n'a pas été reporté...	1 100 €
Pose d'un nouveau compteur électrique	Nouveau compteur derrière l'église près du monument aux morts pour les festivités et manifestations communales	1 600 €
Remplacement du serveur en Mairie	Matériel obsolète selon le prestataire informatique (date de 2015 a priori)	En attente devis JVS

Remarques :

- 1) L'élargissement de la voie d'accès au stade, les frais de géomètre concernant la ferme Leclercq et le portail du site des étangs ont été présentés en Commission Patrimoine Municipal le 11 mars 2024.
- 2) Les travaux de ventilation et de menuiseries à l'école sont susceptibles de faire l'objet d'un fonds de concours de la MEL (transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal). Voir s'il y a des démarches à effectuer avant les travaux.
- 3) La ventilation au niveau de l'école doit se faire par salle. Ce qui fait pour l'équipement des 5 pièces: $2\,891 \times 5 = 14\,455\text{€}$
- 4) Concernant les travaux de la vidéo protection il a été demandé à l'entreprise d'ajouter une caméra au niveau du square qui se situe entre la gare et la boulangerie. Ce qui porte le total à 17 500€.
- 5) Nous venons de recevoir le montant du remplacement du serveur Mairie par JVS qui est de 4 700€.

Adopté à l'unanimité.

5) Attribution d'une subvention à l'association Foulée des Weppes

L'association « Bouge en Weppes » a souhaité se désengager des Foulées des Weppes. Une nouvelle association « Foulée des Weppes » reprendra, à compter de 2024, l'organisation de cette épreuve. La prochaine édition se déroulera le dimanche 7 juillet à Aubers.

Proposition : attribuer une subvention de 1 500 € (montant identique à celui qui a été versé à « Bouge en Weppes » en 2023).

Adopté à l'unanimité.

6) Conventions de servitudes avec ENEDIS

ENEDIS souhaite conclure des constitutions de servitudes par actes notariés dans le cadre de deux affaires (projets d'actes joints à la convocation) :

- déplacement d'un pylône (situé en terrain privé) sur la parcelle A 1116 (espace vert lotissement Le Val). Le câble est de plus situé trop bas, d'où un souci de sécurité.
- Passage de câbles souterrains pour alimenter la boulangerie sur la parcelle C 1467.

Adopté à l'unanimité.

7) Questions et informations diverses

- La commune a été sollicitée par une habitante d'Aubers, faisant partie de l'association « France Rein Nord Pas de Calais », pour devenir Village Ambassadeur du Don d'Organes

(VADO). Le but étant de sensibiliser les habitants au Don d'Organes. Cela implique la signature d'une charte où la commune communique sur ce sujet, avec la mise en place de panneaux à l'entrée du village, la plantation d'un arbre de vie pour le recueil des familles de donneurs et receveurs, participation au forum des associations...

- Le 16 mars a eu lieu la balade propreté qui a permis de ramasser 400kg de détritrus. Ce qui est encore trop mais bien moins qu'il y a quelques années où une tonne de déchets était récupérée.
- Le 24 mars a eu lieu la distribution de compost qui a permis aux habitants de la commune de venir se servir gratuitement.
- Les travaux de pose de la vidéo protection devraient être terminés d'ici 2 semaines.
- L'enrobé de la rue des Viennes et de la rue Neuve a été refait.
- Des travaux de prolongement du piétonnier de la rue Deleval, entre l'allée des charmes et la rue du Bois Leval, vont être engagés par la MEL.
- La prochaine commission finances aura lieu le 4 avril à 18h30.
- Le prochain conseil municipal aura le 10 avril à 18h30 avec comme point principal le vote du budget.
- Présentation d'un projet de sensibilisation environnementale (intervention de M. Guillaume Delabre). Une présentation en 3 temps est proposée. Les dates seront communiquées ultérieurement.